

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présents : 15

Absents : 11

- dont suppléé : 1

- dont représentés : 8

Votants : 24

- dont « pour » : 22

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 2

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt, le douze novembre à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le six novembre deux mille vingt se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, OKROGLIC Dominique, REYNAUD Sandra, MM. BOUGUYON Yvan, BARNEAUD Christophe (*départ après la question n°26*), GARNIER Louis Gabriel, MARTIN Jacques, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, TRON Jean-Michel, CAPEL Denis

EXCUSES : Mme ALLEMANDI Florence ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie, BALLADUR Clarisse, BANCILLON BOË Fabienne ayant donné pouvoir à M. BARNEAUD Christophe, Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. GARNIER Louis Gabriel, Mme BARDIN Régine ayant donné pouvoir à Mme OKROGLIC Dominique, M. ORTUNO Miguel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques, M. ISOARD Bernard, REYNAUD Frédéric ayant donné pouvoir à M. TRON Jean-Michel, M. GASTON Arnaud ayant donné pouvoir à M. CAPEL Denis et M. FERRON Jean ayant donné pouvoir à M. FORTOUL Jacques.

SECRETARE DE SEANCE : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

Délibération n° 2020/159

OBJET : REGIE UBAYE SKI - VENTE DE "TOURS DE COU-MASQUES".

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT l'obligation du port du masque sur les remontées mécaniques et au sein des files d'attente ;

CONSIDERANT la nécessité de proposer à la clientèle une solution de masques homologués ;

VU sa délibération n°2018/210 du 13 novembre 2018 relative à la régie d'avances et de recettes « régie Ubaye ski » ;

CONSIDERANT l'achat de 2 200 tours de cou-masques destinés à être commercialisés ;

CONSIDERANT qu'il convient de fixer un prix de vente à la clientèle ;

VU l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie Ubaye Ski réuni le 4 Novembre 2020

Sur Proposition de Mme Elisabeth JACQUES, Vice-Présidente,

Après délibéré,

A la majorité des membres présents,

M. GARNIER Louis-Gabriel s'étant abstenu pour lui-même ainsi que pour Mme MATTERA Wendy dont il a le pouvoir.

- **FIXE** le prix de vente du tour de cou-masques à 10 € TTC pièce.
- **DIT** que les crédits afférents à l'achat et à la vente de ces tours de cou-masques sont inscrits au budget 2020 de la Régie Ubaye Ski au chapitre 011 en dépenses et au chapitre 70 en recettes.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT



Séance du 12 novembre 2020